

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du baccalauréat général (voir attendus sur Parcoursup).
- Sur dossier et avis de la commission pédagogique dans tous les autres cas.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Inscription en première année

- Étape 1 - du 20 janvier au 29 mars :  
Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup  
<https://www.parcoursup.fr>
- Étape 2 - jusqu'au 15 juillet :  
Inscription administrative obligatoire auprès de l'Université de Rennes 1 - <http://iaprimoweb.univ-rennes1.fr>

#### Procédure d'admission en 2<sup>e</sup> année MMOPR

- Candidater *via* un dossier académique pour chaque filière (MMOPR)
- Valider le PASS, dont l'option, en première session
- Suivant les résultats : admission directe ou passage devant un jury pour un oral de 20 mn.

### CONTACT INSCRIPTION

- Scolarité Santé :  
[parcours-sante@univ-rennes1.fr](mailto:parcours-sante@univ-rennes1.fr)

### ACCOMPAGNEMENT

Des interrogations sur votre orientation ? Des doutes sur le choix de votre formation ? Besoin d'aide pour trouver un stage ou vous accompagner vers l'emploi ?

Si vous vous posez ces questions, le SOIE est là pour vous !

Février 2022 - Document non contractuel - Conception/rédaction : SOIE

# PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ

## POURQUOI CE PARCOURS ?

Le **parcours d'accès spécifique aux études de Santé (PASS)** permet de candidater à la deuxième année des études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou rééducation (MMOPR).

Cette formation est accessible depuis les sites de Rennes, Lorient, Pontivy, Saint-Brieuc et Vannes.

**Nouveauté** : l'option Sciences infirmières permet de poursuivre votre parcours vers la formation Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

## EST-IL FAIT POUR MOI ?

Vous avez de bonnes connaissances et compétences scientifiques ? Vous savez écouter, communiquer, faire preuve de bienveillance et d'empathie ? Vous êtes capable d'un travail personnel régulier et dense ? Votre motivation est sans faille ?

Ce parcours est fait pour vous !

<https://acces-sante.univ-rennes1.fr>  
<https://formations.univ-rennes1.fr>

# SANTÉ

## PREMIER SEMESTRE

275 heures de cours environ

### Enseignements communs<sup>1</sup>

UE 1 - Chimie-biochimie  
 UE 2 - Biologie cellulaire-histologie-embryologie  
 UE 3 - Sciences humaines et sociales  
 UE 4 - Bio-statistiques  
 UE 5 - Pharmacologie  
 UE Projet professionnel  
 UE Anglais

## DEUXIÈME SEMESTRE

255 heures de cours environ

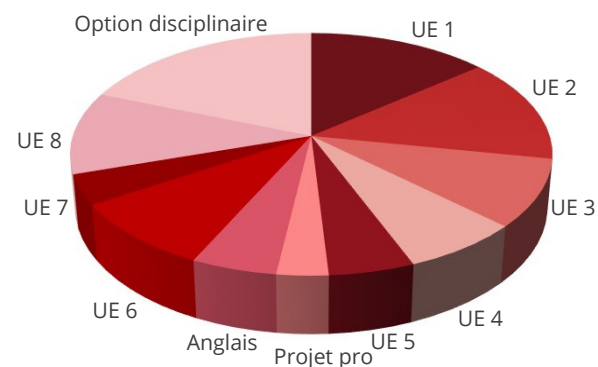
### Enseignements communs + enseignements spécifiques correspondant aux 5 filières possibles

UE Anglais  
 UE 6 - Biophysique - physiologie  
 UE 7 - Anatomie générale  
 UE 8 - Enseignements spécifiques à chacune des filières

### Option disciplinaire à choisir environ 100h

Biologie  
 Chimie  
 Droit  
 Economie-gestion  
 Informatique Electronique  
 Mathématiques  
 Physique  
 Psychologie  
 Sciences de la vie et de la Terre  
 Sciences infirmières

## RÉPARTITION DES DISCIPLINES



### Type de cours :

- CM - cours magistraux : 75%
- TP+TD - travaux pratiques + travaux dirigés : 25%

**20 heures de cours par semaine en moyenne..**

## FOCUS

### TRAVAIL PERSONNEL

Le nombre d'heures de cours peut paraître réduit, mais les enquêtes réalisées auprès des étudiants indiquent qu'un temps de travail personnel minimal de 6 heures par jour – y compris samedi et dimanche – est indispensable en plus de l'assiduité aux cours.

### LE TUTORAT

Un tutorat gratuit est assuré par plus de 100 tuteurs/tutrices, étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année désireux de transmettre leur expérience et de soutenir les nouveaux étudiants. Il comprend une ou deux conférences par semaine pour s'évaluer, de l'aide méthodologique pour rythmer son apprentissage. Il est organisé le soir, sur des séquences qui correspondent aux UE vues en cours chaque semaine.

### LICENCES ACCÈS SANTÉ (L.AS)

Plusieurs licences, à l'Université de Rennes 1 ainsi que dans nos universités partenaires, intègrent une option Santé qui permet également aux étudiant.e.s d'accéder à la 2<sup>e</sup> année des formations en Santé.

## POURSUITE D'ÉTUDES

### Si le PASS est validé

#### Admis au recrutement en MMOPR

> Admission dans une des filières de santé :

- Maïeutique
- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie
- Rééducation

#### Non admis au recrutement en MMOPR

> Poursuite en 2<sup>e</sup> année de la L.AS correspondant à l'option disciplinaire choisie ou en 2<sup>e</sup> année IDE.  
 > 2<sup>nd</sup>e tentative possible en L.AS 2, L.AS 3 ou IDE 2 ou 3.

### Si le PASS n'est pas validé

#### Pas de redoublement

Pour retenter l'accès en MMOPR, réorientation vers une première année « standard », reprise de l'option Santé en L.AS 2 ou L.AS 3.

### IMPORTANT

Chaque étudiant.e dispose seulement de 2 chances pour rejoindre l'une des filières MMOPR.

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Selon le parcours suivi, à l'issue de ses études de santé, l'étudiant.e pourra devenir :

- médecin généraliste ou spécialiste (chirurgien, gynécologue, dermatologue, neurologue, etc.),
- pharmacien (en officine, dans l'industrie, la recherche...),
- chirurgien-dentiste, généraliste ou spécialiste (chirurgien oral, orthodontiste...),
- sage-femme ou maïeuticien,
- kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure-podologue.